



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Entreprise
MASA n° :

Modification de vos coordonnées

En cas de changement ou d'erreur dans les informations affichées dans le cadre de droite, merci de les corriger ci-dessous.

Inutile de recopier les informations exactes.

Raison sociale :
(nom de l'entreprise)

Nom du chef de l'entreprise :
ou gérant

Adresse :

Code postal, commune :

SIREN :

Email :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Aquaculture 2024

Pisciculture marine

Production 2024

Avez-vous produit en 2024 ? oui ☐ non ☐

Note : la production 2024 correspond à la production réalisée durant l'exercice comptable clôturé en 2024.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
fin mars	du 01/04/2023 au 31/03/2024
fin juin	du 01/07/2023 au 30/06/2024
fin septembre	du 01/10/2023 au 30/09/2024
fin décembre	du 01/01/2024 au 31/12/2024
pas de clôture	du 01/01/2024 au 31/12/2024

☐ Si oui, quelle est la date de fin de l'exercice ?

Si non, **passez à la question 2**

/ / 2024

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2025A051AG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2025.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné au Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



Les produits de pur négoce sont à exclure.

1.1. Poissons vendus ayant la taille « commerciale »

Note : les quantités indiquées seront systématiquement en poids vif

	Ventes pour grossissement ultérieur dans une autre pisciculture française	Ventes pour la consommation humaine	Ventes à l'export
Bar ou Loup			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Daurade Royale			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Turbot			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Maigre			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Saumon de l'Atlantique			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Truite Arc-en-ciel			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Truite Fario			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Sole commune, sénégalaise			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€
Autres poissons marins			
préciser			
Quantité	kg	kg	kg
Valeur HT	€	€	€

* Retenir toutes les ventes pour la consommation humaine : vente directe, grossiste, GMS, expéditeur, atelier de transformation..

1.2. Production des écloséries et nurseries

Si vous avez acheté des larves, seule la production d'alevins est à noter.

Si vous produisez vous-même larves et alevins, renseignez les quantités aux deux stades.

Quantité produite et
utilisée au sein
de l'entreprise

Production vendue à un
autre pisciculteur
français

Production vendue
à l'export

Bar ou Loup

Larves

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Alevins

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Prégrossis

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Daurade royale

Larves

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Alevins

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Prégrossis

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Maigre

Larves

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Alevins

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Prégrossis

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

1.2. Production des écloses et nurseries (suite)

Si vous avez acheté des larves, seule la production d'alevins est à noter.

Si vous produisez vous-même larves et alevins, renseignez les quantités aux deux stades.

Quantité produite et
utilisée au sein
de l'entreprise

Production vendue à un
autre pisciculteur
français

Production vendue
à l'export

Turbot

Larves

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Juveniles

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Saumon de l'Atlantique

Œufs embryonnés

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Juveniles

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Smolts

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Truite Arc-en-ciel

Alevins

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Juveniles

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Truite Fario

Alevins

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

Juveniles

Quantité

mille

mille

mille

Valeur HT

€

€

1.2. Production des écloseries et nurseries (suite)

Si vous avez acheté des larves, seule la production d'alevins est à noter.

Si vous produisez vous-même larves et alevins, renseignez les quantités aux deux stades.

Quantité produite et
utilisée au sein
de l'entreprise

Production vendue à un
autre pisciculteur
français

Production vendue
à l'export

Sole commune, sénégalaise

Larves

Quantité mille

Valeur HT

mille

€

mille

€

Juveniles

Quantité mille

Valeur HT

mille

€

mille

€

Autres poissons marins, préciser :

Larves

Quantité mille

Valeur HT

mille

€

mille

€

Juveniles

Quantité mille

Valeur HT

mille

€

mille

€

1.3. Part en Bio de la production de chaque espèce



Part des volumes vendus
sous certification
Agriculture Biologique (AB)
par rapport à la production
totale de l'espèce

Bar/Loup

Daurade royale

Maigre

Autres poissons
marins

%

%

%

%

1.4. Autres produits de l'aquaculture

Produisez-vous d'autres produits d'aquaculture (hors algoculture et conchyliculture qui font l'objet d'enquêtes à part) ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, remplir le tableau suivant :

Ventes d'autres produits de l'aquaculture à la consommation ou à la transformation

Poids

Valeur

Autre, préciser :

kg

€

1.5. Événements exceptionnels

Avez-vous eu des événements exceptionnels au cours de l'année 2024 expliquant des changements importants dans votre production ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, préciser :

2. Dirigeants d'entreprise et main d'œuvre présente au 31 décembre 2024

2.1. Dirigeants et associés de l'entreprise

	Nom (facultatif)	Sexe	Année de naissance	Statut	Temps de travail	Nationalité	Diplôme le plus élevé obtenu	Régime social
1		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
2		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
3		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
4		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
5		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
6		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA

2.2. Nouveaux dirigeants en 2024

Votre entreprise a-t-elle intégré en 2024 un nouveau dirigeant ou associé ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui : - justifie-t-il d'une capacité professionnelle (diplôme ou équivalences) ?
- avait-il moins de 40 ans en 2024 ?

oui ☐ non ☐

oui ☐ non ☐

2.3. Main-d'œuvre permanente de l'entreprise

Note :

- main-d'œuvre permanente : il s'agit de toute personne travaillant pour l'entreprise au 31 décembre 2024, hors CDD, intérimaires, stagiaires. Sont concernés les salariés et les éventuels non-salariés, quel que soit le temps de travail.

Nombre de salariés et non salariés permanents de l'entreprise :

Prenez en compte tous les salariés et non-salariés de l'entreprise, hors dirigeants et associés (qui sont déclarés en question 3.1)

	Femmes		Hommes	
	Salariées	Non salariées	Salariés	Non salariés
À temps plein				
Plus de 1/2 temps				
À mi-temps				
Moins de 1/2 temps				

2.4. Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle

Note : la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle peut être : des intérimaires, des CDD, du personnel de groupement d'employeurs...

	Femmes		Hommes	
	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés
En CDD				
En intérim				

4. Cessation d'activité

4.1. Projet de transmission ou de cessation d'activité

Avez-vous un projet de transmission ou de cessation d'entreprise dans les 5 prochaines années ?

- ☐ Sans objet
- ☐ Non
- ☐ C'est une possibilité

- ☐ Oui, mais le projet n'est pas encore défini
- ☐ Oui, et j'ai entamé le projet de reprise
- ☐ Oui et il n'y aura pas de reprise
- ☐ Autre, préciser :

4.2. Entreprise en cessation d'activité

Si vous n'êtes plus en activité maintenant,

Date de cessation d'activité (jour/mois/an) / / 20

Cette enquête concerne bien votre activité en 2024. Merci de nous indiquer les ventes et l'emploi concernant cette année, même si elle est d'activité incomplète.

Qu'est devenue votre entreprise après sa cessation d'activité ?

- ☐ entreprise définitivement arrêtée
- ☐ recherche de repreneur en cours.
- ☐ reprise par l'entreprise précisée ci-dessous



Repreneur

Raison sociale :

Chef d'entreprise :

Adresse postale :

Code postal, commune :

Que sont devenues vos concessions sur le Domaine Public Maritime ?

- ☐ concessions conservées en attente d'un repreneur
- ☐ en cours de cession à autrui ou de remise aux Affaires Maritimes
- ☐ gestion par l'entreprise reprenante

Tél.

Inscrivez ici les difficultés rencontrées pour remplir ce questionnaire.
Si vous n'avez eu aucune vente, merci d'en préciser succinctement les raisons.

Avez-vous des idées de questions à ajouter dans la prochaine enquête annuelle ?

Combien de temps était nécessaire pour répondre au questionnaire ? min

En cas de difficulté vous pouvez contacter
BVA :

Tél. : 0805 800 157 (numéro vert)
mail : aquaculture@bva-surveys.com

Si vous avez égaré l'enveloppe T
de réponse prépayée, ce questionnaire
est à retourner sous enveloppe timbrée
à l'adresse suivante :

BVA group
Enquête Aquaculture
75, rue Saint-Jean
31130 Balma

Le Service de la Statistique
et de la Prospective vous
remercie du soin que vous
avez pris à rédiger votre réponse.